

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 25 (1880)
Heft: 15

Artikel: La discipline du feu [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 15

Lausanne, le 31 Août 1880.

XXV^e Année.

SOMMAIRE. — La discipline du feu, (*suite*) p. 321. — Rassemblement de la III^e Division d'armée, p. 324. — Société des officiers de la Confédération suisse (section vaudoise), p. 330. — Nouvelles et chronique, p. 333.

ARMES SPÉCIALES. — Rassemblement de la III^e Division d'armée, p. 337. — Emploi de pétards pour les instructions pratiques sur le réglage du tir, p. 342. — Les torpilles, p. 345. — Nouvelles et chronique, p. 349.

LA DISCIPLINE DU FEU.

(Suite.)

Des essais semblables avaient été faits au mois de novembre 1878 et avaient donné des résultats presque identiques.

Pour ce qui concerne le tir indirect, nous nous rapportons à diverses expériences faites en Russie.

A Volkoff, dix tireurs choisis tirèrent chacun 30 coups au chevalet sur des buts cachés derrière des tranchées et obtinrent :

A 780 mètres le 23 %.
A 711 » 68 »
A 639 » 57 »
A 569 » 38 »

Une autre fois, à Varsovie, des compagnies d'infanterie, sauf les hommes de la dernière classe, obtinrent une moyenne de 16 % en tirant à 1600 mètres sur des buts cachés.

Enfin, comme certains partisans du tir à grande distance disent que dans un avenir prochain on adoptera le fusil à répétition, rappelons une expérience faite à Vienne avec un peloton armé du fusil Werndl et une autre armé du fusil à répétition Kropatschek.

Les pelotons tirèrent 1400 coups chacun contre des buts longs de 6 mètres situés à 200 pas de distance. Le peloton Werndl employa 21 minutes pour son tir, le peloton Kropatschek seulement 11 minutes. Le premier eut 600 touchés, le second 900. Il s'ensuit que si le peloton armé du Kropatschek avait continué à tirer pendant 21 minutes comme celui armé du Werndl, il aurait atteint le but environ 1800 fois et aurait obtenu un effet trois fois plus grand.

Les partisans du tir aux grandes distances appuient leur opinion sur des expériences de polygone et les résultats des dernières guerres.

On sait que les Français, dans la campagne de 1870-71 ouvrirent quelquefois le feu à plus de 1500 mètres et causèrent ainsi de graves pertes aux Allemands.

Les Turcs, ensuite, ne connurent pas de limites dans l'emploi de leurs excellents fusils Snider et Peabody et, à 2000 mètres et plus, commencèrent à couvrir de balles tous les buts aussitôt aperçus. La *Revue militaire de l'étranger* publie un article du général russe Zeddeler disant que les troupes eurent énormément à souffrir de ce

feu éloigné, sans parler du feu rapproché ; le terrain était telle-ment jonché de cadavres qu'on ne savait où poser le pied. Les Autrichiens, comme le démontre l'ouvrage du capitaine Spaleng *Observations d'un troupier sur la campagne d'occupation de la Bosnie*, conviennent que le feu à grande distance employé par les insurgés arrêtait l'ardeur de leurs soldats.

Voici comment répondent aux objections sus-énoncées les partisans du tir aux grandes distances :

Aux idées contradictoires que l'on donnerait au soldat sur l'emploi de la hausse, ils opposent que les exercices rigides de la place d'armes n'empêchent pas d'appliquer les libres mouvements de la tactique et qu'il sera facile de faire comprendre aux hommes pourquoi, en certains cas, on usera de plusieurs hausses.

Le retard apporté dans l'exécution des feux par l'emploi de plusieurs lignes de mire, ils l'admettent, mais disent qu'il est sans aucune importance. Dans la défense, on aura le temps de préparer son tir ; dans l'offensive, ouvrir son feu à grandes distances quelques minutes plus tôt ou plus tard, ne peut avoir aucune influence sur les événements.

Sur les champs de bataille on devra toujours manœuvrer et, par ce fait, on aura toujours des colonnes ; on manœuvrera d'autant plus que, par l'effet du feu, les offensives directes deviendront difficiles.

Si l'ennemi répond à notre feu à grande distance et qu'il perde le calme, ce sera la preuve évidente que nous lui aurons infligé des pertes et que par conséquent nous avons produit de l'effet. Dans tous les cas, on pourra cesser le feu et changer de position.

L'histoire enseigne que le perfectionnement des armes n'a jamais amoindri la faculté offensive, mais a poussé à la recherche de combinaisons et de formes plus opportunes pour arriver au choc final.

S'il n'est pas possible d'obtenir la discipline du feu aux grandes distances, alors que la lutte est à peine commencée et que les troupes doivent être dans la main de leurs chefs, qu'arrivera-t-il plus tard et qui sera sûr d'avoir encore une cartouche au moment décisif ?

Que les troupes qui emploient les feux à grandes distances courrent le danger de rester sans cartouches, c'est possible ; mais puisque ces feux seront toujours faits par salves, on peut régler le nombre des coups à tirer.

Concéder l'importance au tir indirect équivaut à subordonner la question tactique à la question technique est vrai, cependant seulement si on considère la chose superficiellement ; mais, quand on tient compte des distances auxquelles ce tir sera employé on peut affirmer, en raison de ces distances, que la question tactique est, de fait, subordonnée à la question technique.

On ajoute que le tir à grandes distances obligera de manœuvrer plus au large pendant un temps plus long ; que les réserves devront se tenir à 1500 mètres de la première ligne ; que l'artillerie devra se poster plus loin ; que la défensive pouvant organiser un bon service de ravitaillement en tirera un grand profit ; que les troupes chargées d'un mouvement de flanc entrant en action de plus loin feront

arriver plus vite le moment critique et enfin que la cavalerie sera atteinte assez tôt avant de prendre une allure de charge.

IV.

Quant à nous, nous ne nous dissimulons pas que le plus puissant facteur pour obtenir des feux à grande distance des résultats utiles est la connaissance parfaite de l'arme qui doit effectuer ces feux. L'espace battu varie suivant l'inclinaison et la configuration du sol. Sans de bonnes et exactes données sur le tir scientifique — et même quelquefois en les ayant — il pourra arriver qu'on se trompe sur l'opportunité d'employer ce tir. Mais avec de nombreuses expériences en terrain varié, il ne semble pas impossible d'établir des tableaux synoptiques qui aideront à la réglementation des feux, et nous ne doutons pas que, en ayant reconnu la nécessité, les officiers ne s'assimilent cette doctrine comme ils ont fait pour tant d'autres qui ont surgi pendant ces dernières années.

Rappelons que par feux à grande distance on semble entendre les feux au-delà de 700 mètres jusqu'à 1200 ou 1500 et, suivant le général Brialmont, jusqu'à 1800 mètres, et disons, sans réticences, que nous faisons partie de ceux qui les défendent. Nous ne sommes pas poussés dans cette voie seulement par l'exemple de l'Allemagne ou de l'Autriche-Hongrie qui viennent d'introduire l'emploi de ces feux dans leur règlement d'exercice ; ni par le courant favorable qui se développe en Russie, la terre classique des assauts à la baïonnette ; ni par l'opinion d'hommes illustres comme les généraux Totleben et Brialmont, ni par les résultats satisfaisants obtenus dans les expériences faites ou dans les tirs de combat ; mais par la conviction que, même si cette théorie moderne n'était pas déjà en faveur dans des armées dignes d'être imitées, il conviendrait, à cause de la trajectoire et de la facilité du tir des nouveaux fusils, qu'elle fut accueillie par des troupes d'une nature nerveuse comme les nôtres.

Nous croyons que, quand le général Ricotti fit notre excellente école de tir si, précédant les armées étrangères, il étendit l'emploi des feux au-delà de 700 mètres, il fut guidé surtout, avec d'autres considérations matérielles, par la considération morale qu'il aurait été impossible d'empêcher nos soldats de faire feu quand ils auraient eu des ennemis devant eux et qu'entre deux maux (faire un feu désordonné ou un feu soumis à certaines règles) il convenait de choisir le moindre.

Qu'on observe qu'en France, en Belgique et en Espagne on étudie les feux à grandes distances, que l'Angleterre les emploie dans la guerre d'Afghanistan et que enfin en Russie d'éminents officiers, surtout le général Zeddeler, peut être par un espoir de réaction facilement explicable et vu les conditions de leur sol qui permet les vues à grandes distances étendent cette théorie à des limites qui semblent extravagantes. Même, disent-ils, le tir indirect de l'infanterie sera plus efficace que celui de l'artillerie.

Et puis, comme on l'a déjà dit, notre armée fut la première à employer ces feux. Nous avions le tir jusqu'à 1000 mètres, quand

l'exemple des Turcs, si important dans cette question, était encore à venir.

D'après ce que nous avons cherché à démontrer, nous croyons que, pour nous Italiens, il convient de graduer la hausse de notre fusil jusqu'à 1200 mètres (davantage nous semble dangereux) et d'ajouter deux leçons à l'école de tir, afin d'avoir le soldat techniquement préparé à exercer les feux à grandes distances.

(*A suivre.*)

Rassemblement de la III^e division d'armée.

(En septembre 1880.)

Ordre de division n° 5.

Instruction pour la distribution de l'instruction à l'infanterie pendant le cours préparatoire.

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES.

Afin d'arriver à l'unité nécessaire dans l'instruction de l'infanterie pendant le cours préparatoire, il est émis les prescriptions suivantes qui serviront de base, avec celles contenues dans le plan d'instruction, pour l'élaboration des ordres du jour des commandants de brigade.

Vu le petit nombre d'heures réservées à l'instruction des détails, il est nécessaire de laisser de côté tout ce qui est accessoire pour pouvoir consacrer d'autant plus de temps à l'étude et à l'exercice des points importants. Par exemple les appels dans la formation de régiment, le déploiement dans la formation de rassemblement ainsi que les exercices de ce genre peuvent sans inconvenient être réservés pour les manœuvres de régiment et de brigade. Il vaut mieux, pendant ce temps, conduire les détachements de leurs cantonnements sur la place d'exercice et vice-versa par le chemin le plus court.

Service intérieur. Les articles de guerre seront, si possible, lus et expliqués par bataillon.

La partie concernant la tenue et les honneurs militaires devra être exercée avec d'autant plus de soin qu'il est probable qu'un grand nombre de visiteurs suivront les manœuvres de la division. Apprenons à nos soldats que la bonne tenue et la politesse sont aussi des vertus républiques.

Le repos du matin sera employé à étudier ce qui concerne les différentes unités de troupes, leur but et leurs signes distinctifs ; les divers grades et ce qui les distingue ; la discipline militaire et enfin les indications du livret de service.

Ecole de soldat, 1^{re} section. Alignement. Marche de front. Marche oblique. Changement de direction. Conversion pendant la marche. Conversion. Se mettre en ligne. Rompre. Exercer le « pas d'école » afin d'habituer le soldat à un pas ferme et long. Les chefs de compagnie et de bataillon feront bien de faire défiler quelquefois à part les subdivisions.

Ecole de soldat, 2^e section. En vue des exercices de tir, on attachera la plus grande importance aux exercices pour charger, mettre en joue et viser. Le maniement d'arme s'exercera successivement. On recommande de faire faire aux troupes du maniement de fusil avant leur licenciement dans les cantonnements. C'est en se servant entre autres de ce moyen que l'on arrive à rétablir le plus promptement l'ordre après les évolutions mal exécutées ou après des exercices de ralliement.

Ecole de compagnie en ordre serré et ouvert. L'école de compagnie en